



Grenoble **Culture[s]**
Théâtre municipal de Grenoble
Projet artistique et culturel
2018-2021



Contact presse Ville de Grenoble

04 76 76 39 21 / 04 76 76 11 42 – presse@grenoble.fr

Edito

Qu'est-ce qu'un théâtre de service public ?

C'est la question qui nous a animés, chacun du point de vue et du rôle que nous avons, élus, agents publics, équipes artistiques.

De cette question, il émerge des convictions et des pistes à suivre.

Une conviction : le service public est là pour accompagner.

Accompagner la création, les artistes, les acteurs culturels grenoblois.

Accompagner les trajectoires culturels de tous les publics, quels que soient leur âge, leur condition, leurs affinités, leurs appartenances.

Accompagner la rencontre entre artistes, œuvres, publics, en ouvrant les lieux, en allant vers chacun.

Accompagner, enfin, la transmission des patrimoines, biens communs.

Les équipements culturels de la Ville, bibliothèque, conservatoire, musée, museum et théâtre, sont, ensemble, mobilisés pour construire ces nouveaux chemins partagés avec la création, les artistes, les publics et usagers.

On dit souvent d'un théâtre que c'est une maison : c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui, de construire une maison dans laquelle les équipes artistiques trouvent soutien et ressources, dans laquelle chacun se sent accueilli et bienvenu, quelle que soit son appétence pour le spectacle vivant, où chacun peut exercer sa sensibilité et sa raison, une maison ouverte sur la ville aussi, qui sait sortir de ses cloisons, permettant à chacun de tracer son propre chemin d'émancipation.

Le théâtre municipal de Grenoble a proposé à des artistes associées de lui tenir compagnie pour dessiner ensemble, pas à pas, les lignes du théâtre de service public de demain. C'est avec grand plaisir que nous ouvrons la porte à Pascale Henry et Julie Desprairies, pour trois saisons d'accompagnement mutuel.

Eric PIOLLE
Maire de Grenoble

Corinne BERNARD
Adjointe aux cultures

« Les spectateurs voient, ressentent et comprennent quelque chose pour autant qu'ils composent leur propre poème, comme le font à leur manière acteurs ou dramaturges, metteurs en scène, danseurs ou performers. »

Jacques Rancière, Le spectateur émancipé

LE THEATRE MUNICIPAL DE GRENOBLE, THEATRE DE SERVICE PUBLIC

Le théâtre municipal de Grenoble fait partie, aux côtés de la bibliothèque, du conservatoire, du musée et du muséum, des équipements culturels municipaux : il est un outil du **service public de la culture**.

// Les priorités de politique culturelle de la Ville

A ce titre, il met en œuvre les grandes priorités de politique culturelle de la Ville de Grenoble :

- **soutenir la création** et accompagner la vie culturelle grenobloise : acteurs culturels, associations, compagnies, artistes.
- **accompagner les trajectoires culturelles de chacun** : spectateurs, artistes amateurs, personnes de tous âges et de toutes conditions.
- aménager la **rencontre entre les artistes, les œuvres, les publics**, en ouvrant les lieux, en allant hors les murs, en portant la culture au cœur de l'espace public.
- partager les **patrimoines**, biens communs à préserver et transmettre aux générations futures.

Depuis deux ans, la Ville de Grenoble anime avec les acteurs culturels un espace de travail de réflexion, qui s'est traduit par la **délibération cadre du 6 février 2017**, qui pose :

- la **liberté de création et de programmation, l'indépendance artistique et scientifique** des responsables d'équipes et d'équipements culturels.
- les **modalités d'accompagnement de la vie culturelle grenobloise**, qui sont chaque année débattues, amendées, enrichies, dans le cadre de **réunions de concertation** avec les acteurs. Les modifications sont délibérées chaque année au conseil municipal du mois de juin.

Le **document Grenoble Culture[s]** – Modalités d'accompagnement, accessible sur le site internet de la Ville, est le résultat de ce travail. Il est mis à jour chaque année.

// De nombreux outils pour soutenir la création

Au-delà des subventions aux acteurs culturels (qui représentent 2,3 millions d'euros de subventions en 2018 –montant identique à 2017 hors transferts à la Métropole), la Ville accompagne la vie culturelle grenobloise au travers **de multiples dispositifs d'aide à la création, dont plusieurs ont été créés ou approfondis depuis 2016 :**

- Une **bourse aux arts plastiques** (qui a évolué en **2016**, en intégrant l'accueil des lauréats dans le cadre d'une exposition et l'édition d'un livret – dispositif 10a)
- Un dispositif de **soutien aux projets d'accompagnement dans les musiques actuelles** (dispositif 7, depuis **février 2017**)

- La mise à disposition d'**ateliers pour les artistes visuels et plasticiens** (dispositif 9b, depuis l'**automne 2017**)
- Un appartement destiné à l'**accueil d'auteurs et d'illustrateurs en résidence** (depuis **mai 2018**)
- La mise à disposition de **murs d'expression libre** et le lancement d'un appel à projet pour des **fresques murales** (dispositif 9a, depuis **mai 2018**)
- L'installation de l'association Mixlab à la **Clé de Sol**, qui **accompagnera les artistes et associations de musiques actuelles** dans le cadre de la labellisation **SMAC** (scène de musiques actuelles) et accueillera le collectif musiques électroniques animé par l'association Hadra (délibération en **mai 2018**, installation à l'été).

// Le théâtre municipal, engagé pour la création

Le théâtre municipal de Grenoble joue déjà un rôle majeur dans cette politique d'aide à la création :

- **Les plateaux sont mis à disposition des compagnies** pour leurs créations (répétition et résidences de création) – dispositif 6b
- **Les ateliers décors et costumes** sont tournés vers la création locale, et permettent aux compagnies et associations de bénéficier de compétences très étendues au service de leurs projets – dispositif 6b
- **Le théâtre municipal programme des compagnies locales** dans une démarche d'accompagnement à la diffusion – dispositif 6c

Le dialogue entre la Ville de Grenoble et les acteurs culturels a nourri l'élaboration du projet du théâtre, dont la mise en œuvre se construit progressivement, depuis le début de l'année 2018 et durant les trois saisons à venir.

LES ARTISTES AU CŒUR DU PROJET DU NOUVEAU PROJET DU THEATRE

L'équipe du théâtre c'est :

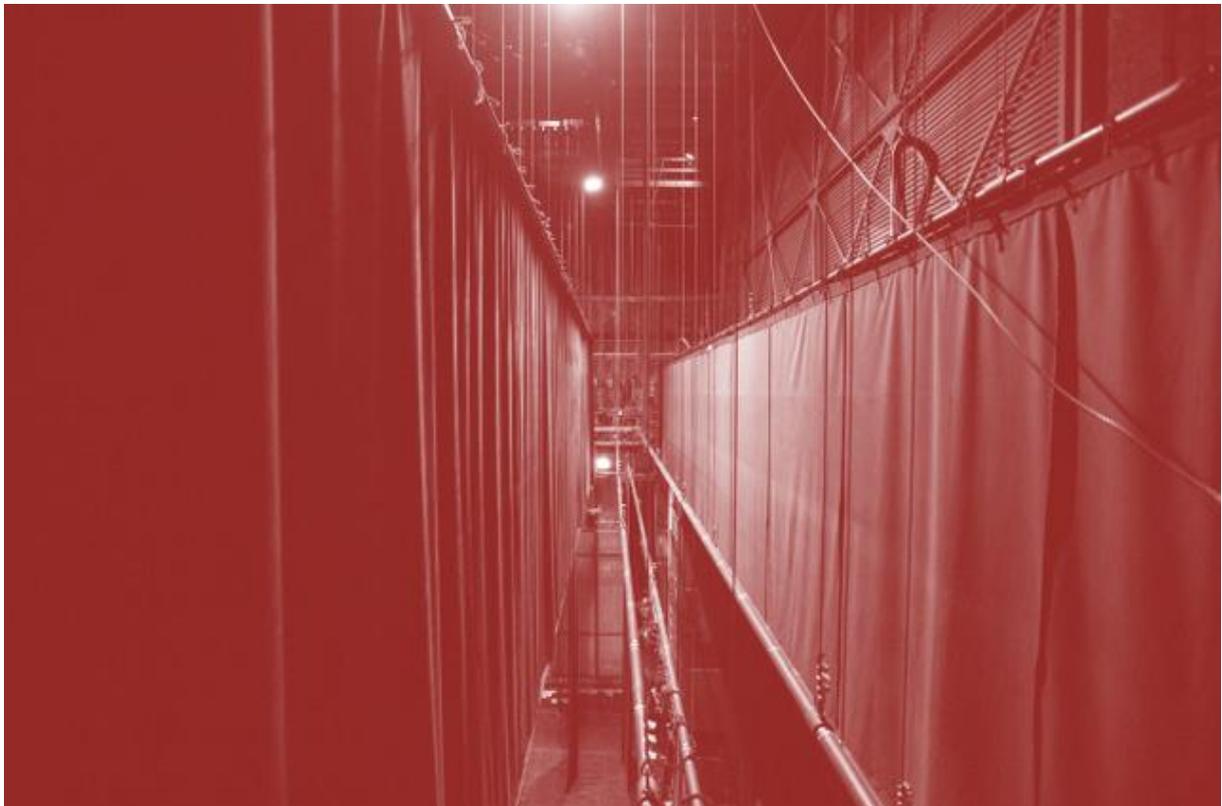
- **9** personnes en administration, communication et presse, médiation, relations publiques, billetterie
- **13** personnes en technique et ateliers décors/couture
- Un volant d'une **dizaine** d'ouvriers
- Un volant d'une **trentaine** d'intermittents

Depuis le 1er septembre 2016, sous l'impulsion de la municipalité, le théâtre regroupe trois plateaux situés dans plusieurs secteurs géographiques de la ville, ainsi que les ateliers décors et costumes. Essentiellement dédié à la diffusion, **le théâtre de la rue Hector-Berlioz voit son champ d'activités s'étendre aux objectifs liés à la création artistique, en lien avec le Théâtre 145 et le Théâtre de Poche du cours Berriat.**

Cette nouvelle configuration offre l'opportunité de renouveler les missions et l'identité même de cet équipement municipal de soutien au secteur du spectacle vivant à Grenoble.

Au mois d'avril 2017 a été élaboré le cahier des charges pour la rédaction du nouveau projet artistique et culturel du théâtre municipal (*voir annexe*).

David Aparicio, directeur artistique et responsable de la programmation du théâtre, s'est entouré de Pascale Henry, auteure et metteure en scène et Julie Desprairies, chorégraphe, pour penser ce nouveau projet.



// Deux artistes associées au projet

PASCALE HENRY, autrice et metteure en scène

Avant d'aborder la mise en scène puis l'écriture, Pascale Henry travaille plusieurs années comme comédienne et participe parallèlement à différentes aventures musicales. Elle fonde en 1989 la **compagnie Les voisins du dessous** qu'elle engage dans un parcours singulier où alternent des montages de textes, des adaptations, des pièces d'auteurs et ses propres écrits pour le théâtre. Chaque mise en scène est pour elle l'occasion de pousser la porte du réel pour entrevoir ce qui s'agite derrière elle. Et la tragi-comédie est, à ce titre, un écart dont elle a souvent fait usage dans son travail de metteur en scène comme d'auteur

« Comment faire apparaître quelque chose de sensible, d'intelligible à l'imaginaire du spectateur, dans le seul but, au fond, qu'il puisse l'emporter avec lui, voilà l'exigence redoutable »

Ce parcours singulier se construit au fil des années grâce aux soutiens et aux fidélités des théâtres, des institutions et des personnes qui s'attachent à son travail. Depuis janvier 2016, elle est **artiste associée au CDN de Montluçon-Auvergne**. Tout comme son cheminement artistique, ces associations appartiennent à la diversité du réseau théâtral français.

Elle crée à partir de 1996 nombre de ses spectacles à la MC2: Grenoble qui origine des rencontres décisives avec l'AFAA (aujourd'hui Institut français), Bonlieu / Scène nationale d'Annecy, le Théâtre de la Cité Internationale à Paris, La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, Les Subsistances à Lyon, le Théâtre de l'Est parisien, Les Célestins / Théâtre de Lyon, le CDN des Alpes à Grenoble ou encore le Théâtre de l'Aquarium à Paris. Elle conduit également deux résidences de création entre 2000 et 2003 dans la région Rhône-Alpes.

Durant toutes ces années, **son travail est accueilli à plusieurs reprises à l'étranger** (*Un Riche trois pauvres* de Louis Calaferte en Syrie, puis en Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Slovaquie ; *Les Tristes Champs d'asphodèles* de Patrick Kermann en Espagne ; *Inconnu à cette adresse* de Kressmann Taylor au Canada francophone). Elle intervient deux années consécutives au **CNAC de Châlons-en-Champagne**, expérience qui induira des collaborations artistiques pour *le Cochon est-il une série de tranches de jambon ?*, *Alice aux pays des mer(d)veilles* et *Ce qui n'a pas de nom*. Elle est membre sociétaire de la SACD depuis 1984.

« La création d'une pièce est toujours l'occasion d'entrer profondément dans une vision du monde. Les questions qui nous sont posées aujourd'hui sont gigantesques et dire que l'on fabrique du théâtre contemporain, c'est dire que ces questions infiltrent le projet théâtral. La longue méditation d'Alexis de Tocqueville sur la démocratie, les pièces que j'écris, l'adaptation du roman haïtien de Lyonel Trouillot ou encore la fable aux accents surréalistes de Caryl Churchill sont autant de champs dans lesquels s'engage cette résonance. Et je m'attache à soutenir, en ces temps où le divertissement est trop souvent réduit à sa fonction d'oubli, un théâtre où les jeux de la pensée et de la poésie nous soient rendus comme formidablement divertissants, c'est-à-dire capables de desserrer l'étreinte du réel pour le mettre en mouvement ».

Julie DESPRAIRIES, chorégraphe

Julie Desprairies est née à Paris en 1975. Elle crée son premier spectacle dans des carrières de pierre du Pont-du-Gard. Matériaux, usages et spécificités du site sont à l'origine de son travail. Elle affirme sa démarche contextuelle en l'appliquant à plusieurs architectures modernes et contemporaines (Hôtel de ville de Blanc-Mesnil, Auditorium-Opéra de Dijon, Centre Pompidou-Metz). Ses chorégraphies sont écrites et présentées dans les bâtiments, dont les caractéristiques spatiales, historiques, humaines orientent ses choix dramaturgiques, plastiques et chorégraphiques. Elle revendique une **danse appliquée** (comme on parle d'« art appliqué »), le corps servant d'outil de mesure des espaces construits. Son goût des gestes prélevés dans les lieux qu'elle investit l'amène à s'intéresser aux gestes du travail (deux ans de résidence à la Cité de la céramique). Elle associe très souvent à ses créations les personnes rencontrées sur place (140 habitants et commerçants des Grattciel de Villeurbanne, 192 amateurs et employés de l'Opéra de Lyon).

Si ses pièces s'inscrivent dans des lieux publics, elle développe des projets déclinables, autour du paysage et de l'agriculture ou sur le thème de la fête foraine.

Elle a réalisé une émission de radio pour France Culture, trois films (*Autour du parc à la Villeneuve de Grenoble*, avec Louise Narboni, *Cinq points de vue autorisés sur les Courtillières*, avec Vladimir Léon et *L'Architecte de Saint-Gaudens*, avec Serge Bozon) sélectionnés dans de nombreux festivals (Locarno, Pantin, Belfort...)

Elle a monté plusieurs projets à l'étranger en invitant des danseurs autochtones (cinq danseurs de la Favela da Mare pour l'aéroport de Rio de Janeiro au Brésil ou dix employés de la foire d'art contemporain Abu Dhabi Art aux Emirats arabes unis).

Elle collabore régulièrement avec des artistes de différents domaines : Elise Ladoué, Mickaël Phelippeau, Hélène Iratchet (danseurs et chorégraphes), Arnold Pasquier, Serge Bozon, Vladimir Léon, Louise Narboni (cinéastes), Barbara Carlotti, Mehdi Zannad (chanteurs), Mathieu Riboulet, Thomas Clerc (écrivains), Raphaël Zarka, Cécile Paris, Françoise Pérovitch (plasticiens)...

Elle a écrit un *Manuel d'entraînement régulier du danseur urbain* et prépare actuellement *Danser l'architecture*, à paraître dans la collection « Culture danse » (dirigée par Patrick Germain-Thomas) des éditions de L'Attribut, en coédition Ecole d'architecture Paris Malaquais. Membre du Conseil d'administration de l'Ecole d'architecture Paris-Malaquais, Julie Desprairies intervient régulièrement dans des écoles d'art, d'architecture, universités, séminaires et tables rondes traitant du rapport entre la danse et l'architecture, la danse et le cinéma ou bien la création participative avec les amateurs.

Depuis 1998, la **Compagnie des prairies** crée des **projets in situ, pour l'architecture, la ville, le paysage**. D'une vidéo de dix minutes pour trois danseurs au Centre Pompidou-Metz à un « environnement chorégraphique » de 2h30 pour 155 interprètes dans un bâtiment de Portzamparc ou un parcours dans l'Opéra de Lyon impliquant amateurs et employés, l'envergure des créations est déterminée par le site. Cette démarche contextuelle consiste à s'appuyer sur les spécificités architecturales, historiques, matérielles et conceptuelles des lieux pour écrire des projets chorégraphiques sur mesure, intimement liés aux sites et à la commande. Le mouvement et les corps mis en scène sont au cœur des créations de la compagnie, qui, dans une approche transversale et

décloisonnée de la danse, implique souvent des personnes extérieures au champ chorégraphique. Il s'agit pour Julie Desprairies de « révéler le mouvement des lieux ».

// Le projet artistique et culturel du théâtre

Depuis plusieurs mois, les artistes se sont engagées dans un **travail d'état des lieux**, qui s'est appuyé sur :

- un **dialogue dense avec les artistes, compagnies, acteurs du spectacle vivant du territoire** ;
- des **rencontres avec l'équipe du théâtre municipal** ;
- un **diagnostic des lieux et outils de travail**.



Elles ont contribué à la rédaction du projet du théâtre, qui pose **trois préalables** :

- Se positionner en **complémentarité de l'existant** (sans concurrence avec les scènes de l'agglomération)
- Répondre aux besoins du territoire :
 - **soutenir la création et la diffusion,**
 - **adapter le service public aux évolutions** du paysage culturel,
 - rendre possible la **rencontre de tous les publics et des artistes,**
 - inventer la place d'**artistes associés** et des **spectateurs-usagers** dans la vie du théâtre,
 - **ouvrir le théâtre en-dehors des temps de représentation,**
 - mettre au service des équipes artistiques des **moyens cohérents** pour leur activité.

- Renouveler l'engagement municipal, en fédérant les artistes et acteurs culturels du territoire. **La mission de service public du théâtre est de les valoriser, les accompagner, les articuler dans un climat de confiance.**



Le projet comporte trois volets :

➔ Affirmer le **caractère public du théâtre** :

- un **soutien adapté aux équipes artistiques,**
- politique de **formation du spectateur, développement de la médiation et de l'éducation artistique**
- développement de **projets artistiques et culturels *in situ* et dans l'espace public**
- un **lieu de vie** largement ouvert aux pratiques et aux rencontres hors des temps de programmation
- Donner une **place aux usagers dans la vie de l'établissement**

➔ **Donner les clés aux artistes : artistes associés**

➔ Pratiquer des **passerelles entre institutions et artistes** : participer aux **réseaux professionnels**, initier de **nouvelles formes de collaboration**

Dépenses de fonctionnement 1 604 107 €

Soit fonctionnement courant 604 395 € + charges de personnel 999 712 € (dont 340 000 € d'artistique).

ANNEXE 1

Cahier des charges relatif à la rédaction du projet artistique et culturel du TMG

Le rattachement du théâtre de poche et du théâtre 145 au théâtre municipal conduit le TMG à revoir son projet artistique. Aujourd'hui, essentiellement lieu de diffusion celui-ci doit voir son champ d'activités s'étendre aux objectifs liés à la création du théâtre 145 et du théâtre de Poche. La rédaction d'un projet artistique et culturel du TMG doit tenter de répondre à un certain nombre d'enjeux :

- adapter le service public du théâtre aux évolutions du paysage culturel du bassin grenoblois et au-delà en définissant et explicitant une ligne artistique,
- rendre possible, faciliter, organiser la rencontre de tous les publics et des artistes,
- préciser la place d'artistes et du public-usager dans la vie du théâtre,
- ouvrir le théâtre en-dehors des temps de représentations,
- transformer les contraintes financières de la collectivité en moyens équilibrés et cohérents pour la création et la diffusion artistiques.

Par ailleurs, les nouveaux dispositifs d'accompagnement des opérateurs culturels votés le 6 février dernier articulent les aides à la création et lient l'activité du théâtre à celle de la direction des Affaires culturelles. Le nouveau projet de théâtre devra donc intégrer cette donnée.

Les axes suivants constituent les grandes lignes du cahier des charges qui est remis à la directrice du théâtre et au chargé de secteur spectacle vivant du service DCA afin de proposer la rédaction d'un projet artistique et culturel pour le nouveau TMG. L'objectif est fixé au 1^{er} juillet 2017 pour une présentation en CM en septembre.

En complémentarité avec le tissu culturel local et régional, le TMG veillera à travailler son projet selon 4 axes :

Axe 1 : Soutenir la création et la diffusion sur le territoire communal et au-delà

- Encourager la présence des artistes dans la cité et le renouvellement des équipes artistiques
- Concevoir un soutien adapté aux artistes dans le cadre de résidences de création
- Accompagner les projets d'artistes émergents en partenariat, notamment, avec le conservatoire de Grenoble
- Favoriser les formes contemporaines d'intervention artistique
- Développer des projets artistiques et culturels sur l'espace public
- Associer des artistes à la programmation et à la vie du TMG

Bâtie sur une ligne artistique clairement définie, la programmation est pluridisciplinaire.

Axe 2 : Soutenir la pratique en amateur encadrée par des professionnels (mise à disposition de plateaux et/ou ingénierie pour restitution de travaux)

- Articuler la programmation d'artistes en résidence et projets d'amateurs
- Avoir une attention particulière aux projets universitaires

Axe 3 : Favoriser l'accès des publics aux spectacles, développer la formation des spectateurs et faire du théâtre un lieu de vie

- Donner une place aux usagers dans la vie de l'établissement
- Définir une politique de formation du spectateur, développer la médiation et l'éducation artistique et culturelle
- Faire du TMG un lieu de vie largement ouvert aux pratiques et aux rencontres artistiques et culturelles hors des temps de représentations

Axe 4 : Positionner le théâtre comme un acteur culturel grenoblois, métropolitain et régional

- Faciliter les échanges entre les professionnels de la culture
- Etablir un étroit lien avec le territoire et les services de la ville
- Participer aux réseaux régionaux et nationaux, initier de nouvelles formes de collaborations
- Envisager les modalités de conventionnement avec l'Etat et les autres collectivités (scène conventionnée)
- Mettre en réseau le TMG à l'échelle de la métropole et de la région.

Annexe 2 – Projet artistique et culturel du théâtre municipal